

# BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE ?

## Permanence juridique des Trois Chêne

Permanence destinée  
aux habitants des  
Communes de Chêne-  
Bougeries, Chêne-  
Bourg et Thônex



### QUI ?

Un avocat de l'ordre des Avocats de Genève est présent pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous aiguiller dans vos démarches.

### OÙ ET QUAND ?

à la Mairie de Chêne-Bourg  
Avenue Petit-Senn 46  
1225 Chêne-Bourg  
  
Jeudis après-midi,  
de 16h à 18h

### TARIF

**CHF 25.-**  
À régler lors de la prise de rendez-vous,  
directement à la mairie  
(pas de RDV par téléphone).

SUR  
RENDEZ-  
VOUS

### LES DATES 2026

- 8, 15, 22, 29 janvier
- 5, 12, 19 février
- 5, 12, 19, 26 mars
- 2, 23, 30 avril
- 7, 21, 28 mai
- 4, 11, 18, 25 juin
- 9, 23 juillet
- 13, 20 août
- 3, 17, 24 septembre
- 1, 8, 15, 29 octobre
- 5, 12, 19, 26 novembre
- 3, 10, 17 décembre

Renseignements :  
[cohesion-sociale@chene-bourg.ch](mailto:cohesion-sociale@chene-bourg.ch) - 022 869 40 59

Prise de rendez-vous **uniquement au guichet** de la Mairie de Chêne-Bourg.

Horaires d'ouverture : [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch)

